



**AVIS D'AJUSTEMENT DU RATIO D'ATTRIBUTION D' ACTIONS DE L'OCEANE  
A ECHEANCE 1<sup>er</sup> JANVIER 2017**

---

Paris, le 19 mai 2014

A la suite de la distribution de dividendes de 0,80 euros par action au titre de l'exercice 2013 décidée par l'Assemblée Générale d'Ingenico SA du 7 mai 2014 (détachement le 14 mai 2014), le Ratio d'Attribution d'Actions de l'OCEANE à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2017 doit être ajusté.

Conformément à l'article 4.2.6. de la note d'opération visée par l'AMF (Visa AMF n° 11-062 en date du 3 mars 2011) relative à l'émission par Ingenico SA d'Océanes à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nouveau Ratio d'Attribution d'Actions est porté à 1.015 action par obligation à compter du 14 mai 2014 en application de la formule de calcul prévue à l'article 4.2.6. de la note d'opération.

**A propos d'Ingenico (Euronext: FR0000125346 – ING)**

*Avec plus de 20 millions de terminaux en activité dans plus de 125 pays, Ingenico est un acteur majeur des solutions de paiement. Ses 4660 collaborateurs accompagnent les commerçants, les banques et les fournisseurs de services dans l'optimisation et la sécurisation de leur solution monétique, le développement de leur offre de services et l'accroissement de leurs revenus au point de vente.*

Pour plus d'information : [www.ingenico.com](http://www.ingenico.com) | [twitter.com/Ingenico](https://twitter.com/Ingenico).

INGENICO – Contact investisseurs  
Catherine Blanchet  
VP Relations Investisseurs & Communication  
[catherine.blanchet@ingenico.com](mailto:catherine.blanchet@ingenico.com)  
tel: +33 1.58.01.85.68